



Communiqué de presse du 24/02/2026

Transport de veaux non sevrés d'Irlande vers la France : Brittany Ferries continue de naviguer en eaux troubles

L'entreprise bretonne Brittany Ferries a décidé de poursuivre le transport de veaux non sevrés à bord de ses navires en 2026. Une décision que déplorent les ONG de protection animale, qui avaient réussi à ouvrir le dialogue avec le transporteur il y a quelques mois. Ce choix est d'autant plus incompréhensible que l'entreprise prend des risques pour sa réputation et sur le plan juridique, en facilitant des transports qui s'effectuent en violation de la réglementation européenne. Alors que la saison des transports de veaux non sevrés reprend, les ONG appellent à la mobilisation.

Brittany Ferries refuse de s'engager pour les animaux

En février 2025, l'entreprise de transport maritime Brittany Ferries annonçait reprendre le transport d'animaux vivants entre Rosslare (Irlande) et Cherbourg, à bord de ses navires. Parmi ces animaux, de très jeunes veaux non sevrés, âgés parfois de seulement 2 semaines, transportés dans des conditions particulièrement éprouvantes. Brittany Ferries revenait ainsi sur un engagement pris 30 ans plus tôt de cesser de transporter des animaux vivants.

Après plusieurs mois de mobilisation contre cette décision, les ONG de protection animale WELFARM, QUATRE PATTES et CIWF France avaient réussi à ouvrir un dialogue avec le PDG de la compagnie, en septembre 2025. En présentant des éléments factuels, nous avons discuté pendant plusieurs mois de la possibilité de mettre fin au transport de veaux non sevrés.

Les espoirs des ONG ont été douchés en janvier 2026, lorsque l'entreprise leur a fait part de sa décision de poursuivre cette activité, faisant primer les intérêts économiques et politiques sur le bien-être des animaux.

Entorse au droit européen et déni des attentes citoyennes

Pourtant, Brittany Ferries ne peut désormais plus ignorer le jeûne prolongé infligé aux veaux, encore dépendants du lait pour leur alimentation, en violation de la réglementation européenne sur le transport d'animaux. En effet, celle-ci exige que les veaux non sevrés puissent être alimentés, si nécessaire, et abreuvés après 9 heures de transport, y compris lors des trajets maritimes. Ils doivent obligatoirement être abreuvés et alimentés après 19 heures de trajet.

Or, la traversée en ferry entre l'Irlande et la France dure en moyenne 18 heures, et il est impossible de nourrir ces animaux avec des substituts de lait à bord des bétailières dans lesquelles ils sont enfermés. Plusieurs [rapports](#) de la Commission européenne viennent soutenir cette interprétation du règlement.

La décision prise par Brittany Ferries apparaît, en outre, en parfaite contradiction avec les valeurs durables et éthiques promues par l'entreprise dans ses actions de communication, et ne peut que ternir son image de marque.

Son choix est également en contradiction avec les préoccupations de la majorité des citoyens européens. Selon un récent sondage européen réalisé pour Eurogroup for Animals, parmi les répondants de 9 États membres de l'Union européenne : 83 % estiment que les animaux très jeunes ou non sevrés ne devraient pas être transportés sur de longues distances, et 82 % se déclarent préoccupés par les conditions de transport des animaux d'élevage.

La mobilisation reprend !

QUATRE PATTES, WELFARM et CIWF condamnent avec la plus grande fermeté le refus de Brittany Ferries de renoncer à transporter ces veaux non sevrés d'Irlande vers la France. Les trois ONG sont épaulées dans ce combat par de nombreuses autres organisations françaises et européennes de protection animale.

Alors que la majorité des veaux non sevrés sont exportés depuis l'Irlande entre mars et mai, avec un pic dès les prochains jours, un consortium d'ONG a décidé de reprendre la mobilisation publique pour pousser l'entreprise à revenir sur sa décision.

Elles se mobilisent pour interpeller Brittany Ferries massivement, par le biais de leurs sympathisants, sur Internet et sur les réseaux sociaux. Le transporteur doit comprendre que les citoyens ne souhaitent pas voyager sur des navires où des animaux vulnérables endurent de grandes souffrances.

Enfin, dans une [lettre ouverte](#) adressée le 28 janvier 2026 au commissaire européen à la Santé et au Bien-être animal, 22 ONG, dont CIWF, QUATRE PATTES et WELFARM, ont alerté la Commission européenne sur le transport illégal de veaux non sevrés d'Irlande vers la France et ont demandé à l'exécutif européen de prendre les mesures nécessaires pour y mettre fin.

« La décision de Brittany Ferries de poursuivre les transports de veaux non sevrés est profondément décevante en plus d'être difficilement justifiable. Des solutions concrètes permettraient à Brittany Ferries de se retirer du commerce d'animaux non sevrés, mais elle a préféré faire reposer sa décision sur un seul critère : la rentabilité économique. »

Marie WANIOWSKI, Chargée des Campagnes pour QUATRE PATTES.

« Presque trente heures de voyage sans pouvoir boire, ni s'alimenter : infliger cela à des animaux, âgés parfois de quelques jours, est non seulement immoral, mais aussi illégal. Brittany Ferries le sait, mais a décidé de persévérer. Nos ONG ont donc décidé de remonter au créneau pour porter ce scandale sur la place publique. La compagnie tente aujourd'hui de nous censurer sur ses réseaux sociaux, preuve qu'elle ne veut pas que ses clients sachent. »

Stéphane BOISSAVY, responsable des campagnes et du plaidoyer pour WELFARM

« Après 6 mois de mobilisation de milliers de citoyens partout en Europe contre la reprise du transport maritime d'animaux vivants par Brittany Ferries, nous espérons que le dialogue ouvert durant 4 mois avec la direction de la compagnie allait permettre d'amorcer un changement de pratiques de leur part. Hélas, Brittany Ferries persiste dans son erreur et décide de poursuivre le transport de veaux non sevrés à bord du Cotentin. Nous ne nous laisserons pas mener en bateau : la mobilisation reprend et nous accentuerons la pression pour que la réglementation européenne soit enfin respectée. »

Yvan SAVY, Directeur de CIWF France

Contact presse :

Stéphane Boissavy : presse@welfarm.fr - stephane.boissavy@welfarm.fr - 06 32 30 29 46

À propos de Welfarm

WELFARM est une association française indépendante créée en 1994, dont la mission est reconnue d'utilité publique. Elle œuvre depuis 30 ans pour une meilleure prise en compte du bien-être des animaux d'élevage à toutes les étapes de leur vie : élevage, transport et abattage. Welfarm emploie à ce jour près de 30 salariés et son siège social se situe à Metz (57). Forte du soutien de 30 000 donateurs actifs, l'association agit exclusivement grâce à la générosité du public. Welfarm est membre de plusieurs groupes de travail institutionnels, dont le Comité d'Experts « bien-être animal » du ministère de l'Agriculture (CNOPSAV) et la Plateforme de l'UE sur le bien-être animal pilotée par la Commission européenne.